BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Joseph Nansion à Orelia Delpit ; Jacob Oppenhemier à May L. Reynolds ; Hy J. Krou à Ruby Balt ; Jos. Florané à Emma Schafer ; J. A. Hooper à Hazel Hubert ; Richard Gandin à Regina Anderson ; Gerald Rogers à Nancy Obaire.

NAISSANCES.

Mmes Hy Lambert, un garçon ; Andrew Cefalu, un garçon ; Chas P. Tacksberry, un garçon ; Oscar Grandpré, un garçon ; Char J. Nuss Jr, un garçon ; James Armour, un garçon ; Frederick Carraby, une fille.

DECES.

Rév. Eugène M. Smitt 54 ans, Washington, Lne ; Edward P. Devaney 33 ans, Louisiana Retreat ; Guiseppe Passalaqua 68 ans, 5420 Ursulines ; Vve Emma Thiberge 70 ans, 2021 Ursulines ; Walter Lalames 26 ans, Paroisse St. Bernard ; Vve Cécilia L. Thompson 50 ans, 301 Delaronde ; Edna Steward 22 ans, 109 Howard ; Wallow Valley 8 ans Hôpital de Charité ; Philip Belzome 48 ans, 701 Marais ; Alexandre Dumas 67 ans, 2297 Hôpital ; Joseph Domengot 53 ans, 319 Dupré ; Lizzie Herter 3 ans, 2424 Philip ; Emmett White 4 ans, 1325 Général Ogden.

TRIBUNAUX.

COUR SUPREME DE L'ETAT

Nouvelles auditions de causes refusées :

John B. Beilly vs N. O. & Northwestern R. R. Co.

J. P. Torregano vs J. H. Barnett.

Mme N. L. Cooke vs Gulf Refining Co.

J. S. Langa vs John Buredat.

Par le juge Breaux :

First National Bank of Leesville vs G. F. Martin, jugement amendé.

F. E. Crusel vs R. E. Brooke, demande repoussée.

E. Broussard vs S. Guidry, jugement confirmé.

Par le juge Monroe :

Moorman & Givens vs John R. Parkerson, jugement infirmé.

James Partue vs La. Western RR. Co., jugement confirmé.

L. E. Thompson vs Chas F. Emery, jugement infirmé.

Par le juge Provosty :

L'Etat de la Louisiane vs Mary Jane Jones, jugement et verdict infirmés.

L'Etat de la Louisiane vs Nelson Green, jugement infirmé.

A. H. Leonard vs L. P. Garrett, jugement infirmé.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes en serre malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Gout Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boite. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse :

STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

Smars- 1an—dim mer ven

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Jacob Segen vs L. B. Fabacher, réclamation de $4194 sur des billets.

Rich Bros vs W. G. Tebault Furniture & Realty Co., réclamation de $162.95 sur des billets.

Wm F. Azcona vs Catherine A. Appollonia, demande de divorce.

New Orleans Horse Exchange vs Lee Bremmer, réclamation de $432.96.

Ernestine P. Levert vs Géo. E. Temple, demande de divorce.

Florence D. Heider vs Joseph Rooney, séparation de corps et de biens.

Samuel Greenstein vs W. G. Tebault Furniture and Realty Co., action en recouvrement de $200 sur des billets.

Chas L. Guichard vs Hy Kuehl, réclamation de $446 20.

John Shaw vs Home Furniture Co., réclamation de $477.

Demande d'émancipation :

Frank S. Lusey.

Barney D. Ladd vs Wm. M. Masing, réclamation de $500, sur des billets.

Successions ouvertes :

Isabelle Richardson, L. M. Roubion, Clara Godwin, J. Rosenberg, Destours Larue.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Frank Lammon, attaque et blessure ; Jeff Maloney, Tim Sullivan, larcin ; Hy Labeaud, violation de la loi du dimanche ; Wm E. Kelley, meurtre ; J. C. Bazile, violation de l'acte 44 de 1880 ; Joseph Greaso, violation de l'acte 176 de 1908 ; Julie Monteto, actes de violence ; Albert Rey, Dave Cole, attaque et blessure ; Peter Ressetta, violation de l'acte 18 de 1886.

Trouvé coupable :

Sam Felix, actes de violence.

Affaires abandonnées :

John Amato, détournement ; Maggie Keaveney, obtention de marchandises sous de faux prétextes ; Nick Stefano, abandon du foyer conjugal.

Acquittés :

John Berry, Fred. T. Hall, attaque et vol.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Mme Marie Giguel à French Market Hom'd Ass'n terrain Broad, O'Rully, Rousselin et St-Bernard, $400.

Acquéreur à Edgar Pillé, même propriété, $400.

Peter G. Riddell à Mme Caroline Vigers et als, terrain Cleveland, Broad, Palmyra et Blanche, $175.

Acme Hom'd Ass'n à Mme Hy J. Ledoux, portion, Chemin du Bayou, Miro, Tonti et Kerlerec, $4,500.

Même à John A. Voight, terrain, Prieur, Roman, Musique et Arts, $1,700.

Paul De Gruy à Magazine Market B. & L. Ass'n, terrain, Cortez, Palmyre, Scott et Cleveland, $1,000.

Mme John M. Bourdette à Henri Cazentre, 2 portions, Robertson, St-Pierre, Orléans et Claiborne, $7,500.

Chas N. Chavigny à Mlle Lulu P. Fee, terrain, Canal, Iberville, Dorgenois et Rocheblave, $5,000.

Land Development Co., Ltd à Mme Chas F. Ross, terrain, St-Philippe, Miro, Dumaine et Tonti, $36.72.

Michael Mitchell à Hibernia Hom'd Ass'n, 2 terrains, Banks, Dorgenois, Tulane, Baudin et Broad, $4,000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $4,000.

Mlle Bettie W. Owen à Mme Benj. Hannah, terrain, Euterpe, Colisée, Prytanée et Terpsichore, $3,200.

FAITS DIVERS.

ACCIDENT.

En voulant traverser la chaussée à l'intersection des rues Baronne et Girod hier après-midi, vers quatre heures et demie, James H. Murphy, âgé de 64 ans, demeurant rue Magazine 664, a été renversé et blessé par un car de la ligne Jackson. Ses blessures qui ne sont que légères ont été pansées à l'hôpital.

EARLE RYDER DANS LE ROLE DE VIRGINIAN DANS LE DRAME "THE VIRGINIAN", AU CRESCENT.

LE FROID.

Ainsi que l'avait prédit le Bureau Météorologique la vague de froid qui depuis trois jours sevissait sur le Nord-Ovest, s'est rapidement étendue sur tous les Etats, entraînant une baisse considérable du thermomètre.

A 6 heures hier matin le thermomètre marquait 28 degrés Fahrenheit, soit quatre degrés au-dessous du point de congélation, température la plus basse qui ait été constatée à la Nouvelle-Orléans depuis six ans.

Dans le nord de l'Etat la baisse du thermomètre a été beaucoup plus accentuée et en divers endroits on signalait hier matin une température de 10 à 15 degrés au-dessus de zéro.

Le froid sera encore très vif ce matin, mais à partir de midi le thermomètre recommencera à monter et ne tardera pas à reprendre un niveau plus normal.

— Lac Charles, Lne, 3 janvier — Ce matin à 6 heures, sur le bord du Golfe, la température était de 19 degrés au-dessus de zéro. Les citronniers et les orangers n'ont pas souffert de ce froid.

— Monroe, Lne, 3 janvier. — Une légère couche de neige recouvrait le sol ce matin à Monroe et dans la plupart des paroisses du nord de la Louisiane. A 7 heures du matin le thermomètre marquait 14 degrés au-dessus de zéro.

—Nashville, Tenn., 3 janvier—La neige a commencé à tomber de bonne heure ce matin à Nashville et le sol n'a pas tardé à être recouvert d'une couche d'environ 2 pouces. La chute de neige a été générale dans l'Etat du Tennessee.

—Louisville, Ky, 3 janvier—La température la plus basse aux Etats-Unis a été enregistrée ce matin sur le plateau central situé entre les Montagnes Rocheuses et les monts Alleghenies.

Dans le nord du Texas, l'Oklahoma et l'Arkansas le thermomètre est tombé à zéro degrés.

Dans les Etats du nord-ouest le thermomètre est tombé à 30 degrés au-dessous de zéro.

On signale une chute de neige dans la plupart des Etats du Sud.

Mort subite.

Philip Beljonne, gardien du pont de la Louisiana Railway & Navigation Company, à l'intersection de l'avenue Carrollton et du Nouveau Bassin, contre lequel une accusation de meurtre avait été portée, est décédé subitement hier matin des suites d'une attaque d'apoplexie.

Le 21 décembre dernier Beljonne avait tué d'un coup de revolver un individu du nom de Joseph Mandigo, qui pendant une querelle avait menacé de le frapper d'un coup de couteau. Beljonne avait été arrêté le lendemain, mais en raison des circonstances qui entouraient ce meurtre il avait été remis en liberté sous caution.

Wattigny succombe à sa blessure.

Alphonse Wattigny, un jeune homme âgé de 26 ans, qui, la veille du jour de l'an, avait été grièvement blessé à Alger, par un nommé William E. Kelly, est mort hier matin à l'Hôpital de Charité.

Wattigny assistait à un bal samedi soir dans la salle des Chevaliers de Pythias, à Alger, lorsque une querelle éclata entre une danseuse et Kelly. Wattigny prit fait et cause pour la jeune femme et les deux hommes sortirent de la salle pour vider leur querelle dans la rue.

Au moment où ils arrivaient sur le trottoir Kelly tira un revolver de sa poche et tirait feu trois fois sur son adversaire qui, atteint par deux projectiles s'affaissa grièvement blessé.

Kelly arrêté immédiatement après le meurtre a comparu hier matin devant le juge Aucoin, qui a refusé de le mettre sous bénéfice de caution.

Il a été en conséquence écroué à la prison de paroisse en attendant son jugement.

Wattigny était employé comme forgeron dans les ateliers de la Compagnie Southern Pacific, à Alger.

Enfant brûlée.

Mary Cavaletto, une fillette de 10 ans demeurant rue Général Taylor 612, passait près du foyer en la demeure de ses parents hier matin, lorsque ses vêtements ont pris feu. La malheureuse enfant a été grièvement brûlée au corps. Mme Rosa Cavaletto, la mère, a été également brûlée aux mains en essayant d'éteindre les flammes.

ARRESTATION.

Hier à l'arrivée du vapeur "Antenas", venant de Colon et Port Limon, les détectives Scheffer et Gorman, ont procédé à l'arrestation d'un des passagers, un jeune homme du nom de William Benton, ancien employé postal dans la zone du Canal de Panama, accusé d'avoir opéré des détournements d'un montant de 1,500 dollars.

Benton restera écroué dans la prison de notre ville en attendant son extradition.

AVIS.

Société de Secours Mutuels Les Enfants de la France.—Les applications pour Docteur, Collecteur, Pharmaciens et Entrepreneur seront reçues jusqu'au jeudi, 5 courant, à 8 h. du soir, à la Salle de l'Union Française.

Le Secrétaire, A. DASTE.
Le Président, J. A. BUISSON.

3 jan—3f

Berger est condamné.

J. S. Berger contre lequel une plainte en abus de confiance avait été portée ces jours derniers par M. Le Vino, agent de publicité de l'Association des Aviateurs Internationaux, a été reconnu coupable hier matin, devant la Première Cour de Recorder et condamné à 25 dollars d'amende ou trente jours de prison. Immédiatement après le prononcé du jugement Berger a annoncé qu'il plaiderait en appel devant une cour supérieure.

Felix est condamné.

Sam Felix, l'individu arrêté ces jours derniers, sous l'accusation d'avoir frappé Whilelmina Freitag, une femme de mœurs légères, a comparu en jugement hier matin, devant la seconde Cour criminelle pe cité et a été reconnu coupable. Le juge Aucoin a renvoyé le prononcé de la sentence à vendredi prochain.

DECES.

Société de Secours Mutuels "La France".—Les officiers et membres de cette Société sont respectueusement invités à assister aux funérailles du frère JOSEPH DOMENGET, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 4 janvier 1911, à 10 heures du matin, de sa dernière résidence, No 319 rue Nd Dupré, entre Bienville et Conti.

Par ordre de
P. PETIT, Président. P. DURAU, Secrétaire.

4 jan—1f

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

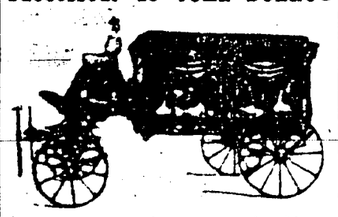

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1045.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

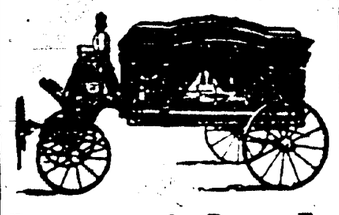

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17oct

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine. Matinées Mer. et Sam. à 2
PRIX Soirs et Sam. Mat. ...50c à $1.50 Matinées Mercredi. 25c à $1.00
Charles Frohman présente la pièce musicale fantastique
THE ARCADIANS
Semaine Prochaine—Kyle Bellew dans "RAFFLES"
3 jan—5f

CRESCENT Ce Soir et toute la Semaine. Mat. Mar, Jeu et Sam à 2
PRIX Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c, 25c, 35c
La Compagnie Virginienne La Shelle présente
THE VIRGINIAN
Par Owen Wister et Kirke La Shelle.
Semaine Prochaine—Rose Melville comme "SIS HOPKINS"
3 jan—5f

THEATRE DE L'OPERA.
Troupe de Grand Opéra Français, de Jules Layollé—Jules Layolle, Directeur.
2me Saison—JEUDI SOIR, le 5 Janvier à 8 heures.
20me Représentation d'Abonnement.
A la demande générale.
LA BOHEME
Opéra en 4 actes. Musique de Puccini.
Samedi soir : "Sigurd". Dimanche matinée : "Thaïs". Dimanche soir : "Le Petit Faust".
Bureau de location chez Werlein de 9 A. M. à 5 P. M.
4 jan—2f

Orpheum Phone Main 2337
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c
TALES OF HOFFMAN
Chats et Chiens de Colman
GRANVILLE ET ROGERS
STEWART ET MURRAY
IRENE HOWLEY
CHICK SALE
MELROSE ET KENNEDY
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
3 jan—5f

10c LYRIC 5-Grands Actes-5 Exclusivement des Vues Mouvantes
Entendez BUNNY GREY Qui chante à briser l'orchestre
11 A. M. A 11 P. M.

LAZARD'S
ESSAYEZ UN ELEGANT COMPLET STEIN-BLOCH DE $25
Aujourd'hui. Regardez-vous dans nos grands miroirs. Voyez la qualité. Remarquez combien l'ouvrage est soigné et les modèles élégants.
L'économie consiste à acheter ce qui vous conviendra le mieux au plus bas prix. Acheter à "Bon Marché" n'est pas nécessairement une économie. C'est souvent de l'argent gaspillé. Ceci est surtout vrai pour les habits. Des habits à "Bon Marché" le sont à n'importe quel prix. Ils sont faits pour être vendus à bon compte. Pouvez-vous vous permettre la dépense ? Avant de vous décider, essayez nos COMPLETS ELEGANTS STEIN-BLOCH de $25—faits sur garantie de vous bien aller et de vous être d'un bon usage.
C. LAZARD CO., Ltd.,
718-720 Canal.

LES MEILLEURS PIANOS
Vendus sur Paiements Faciles au Mois ou à la Semaine.
Votre vieux piano pris en échange.

GRUNEWALD
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
735 RUE DU CANAL.

Morte à l'Hôpital.

Mme Katie Solomon, domiciliée rue Dufossat 932, est morte à l'hôpital hier soir à neuf heures des suites d'un empoisonnement. La malheureuse femme avait été trouvée à l'état comateux par son mari qui l'avait fait aussitôt transporter à l'hôpital. Une enquête a démontré que la femme avait pris une trop forte dose d'un remède prescrit par son médecin.

INCENDIE.

Vers 5 heures hier après-midi, un feu dont on ignore l'origine a pris naissance dans un cottage rue Chartres, 2321, occupé par William Decer. Les flammes ont été promptement éteintes.

Faillite.

Alphonse Ferina, un épicier établi au No 200 rue Claiborne, a déposé son bilan hier à la Cour Fédérale de District.

Ferina déclare que son passif s'élève à la somme de $3,376.34 et son actif à $430.

VOLS.

Le marché de l'avenue St-Roch a été visité par des voleurs l'avant-dernière nuit qui en ont emporté plusieurs livres de viande appartenant aux bouchers Paul Lamarque et Jean Fourmigne.

---

avait avoir lieu dans un délai très court ne semblait pas compromis, mais on n'en parlait plus.

Le silence et l'ombre planaient sur ce sujet qui, quelques jours plus tôt, servait de thème à toutes les conversations.

La tante de Marans n'avait pas caché à ses intimes que son voyage de Sologne avait eu pour but d'en hâter la conclusion.

Quelle pierre, quel grain de sable avait enrayé la machine au milieu de sa course?

On voulait le savoir.

L'ancien préfet de l'Empire, si maître de lui-même, si habile à dissimuler ses impressions, ne parvenait pas à cacher complètement son mécontentement et ses soucis.

Son front s'était ridé et ses lèvres avaient de ces plis qui trahissent de secrètes préoccupations.

Mais c'était surtout la principale intéressée qui supportait mal les regards inquisiteurs qui se fixaient sur elle pour essayer de pénétrer son secret.

Alors elle avait pris un parti, celui de se retirer dans sa chambre dont elle ne sortait qu'aux heures des repas ou pour quelque promenade solitaire dans la profondeur de ses bois.

Madame de Marans, très inquiète de cette sorte de mélancolie qui s'était emparée de sa chère Mathilde, avait essayé à diverses reprises d'en connaître la cause.

La jeune fille lui répondait évasivement, en lui demandant de son côté :

—Quand partons-nous pour Paris ?

—Tu te plaisais tant ici !

—Sans doute, mais puisque ce mariage ne doit pas avoir lieu de si tôt ?....

Un soir, après le départ des amis qui continuaient leurs visites avec d'autant plus d'assiduité que la situation devenait de plus en plus intéressante, la comtesse de Marans arrêta sa nièce au moment où elle l'embrassait avec sa tendresse ordinaire et, la regardant au fond des yeux, elle lui dit :

—Tu as un grand chagrin ?

—Moi !

—Oui, toi, mon enfant....

Et d'un ton de reproche elle ajouta :

—Un secret que tu me caches!

Comme Mathilde ne répondait pas, elle insista :

—C'est mal ! Ne sais-tu pas que je n'ai qu'un désir, un seul ton bonheur !

Alors vaincue, la malheureuse éclata en sanglots.

Elle entraîna la comtesse dans sa chambre et là, seules, en tête à tête avec elle, elle lui raconta tout ce qui s'était passé, la surprise du logis de Rouves la confession du baron, son irritation, ses violences, l'arrivée de Raoul d'Andelle et des piqûres, venant à sa recherche, sa lettre à Roger de Rouves et leur nouvelle rencontre.

—Il est parti, dit-elle.

—Où va-t-il ?

—Je ne sais.... à Paris sans doute....

Madame de Marans fut atterrée.

Elle avait eu des bienveillances pour son jeune voisin de Rouves.

Il lui plaisait.

Elle le supposait incapable d'un manquement à l'honneur, d'une indélicatesse, et cette sinistre aventure la plongeait en d'indicibles perplexités.

Lorsqu'elle quitta Mathilde après des baisers sans nombre, des promesses de dévouement et de protection, des tendresses infinies, elle la laissa plus calme et rassurée à demi sur l'avenir.

Les jours suivants se passèrent pour ainsi dire en fête.

La comtesse voulut effacer l'impression produite par l'humeur sombre de sa nièce après l'attentat de Rouves.

Elle y parvint presque complètement. Mais il y avait autour d'elle des yeux difficiles à tromper.

C'étaient ceux de madame de la Briffe.

Insinuante et subtile, habile à débrouiller les écheveaux les plus emmêlés, elle s'acharnait à découvrir le nœud du drame qu'elle devinait à demi.

Elle avait éventé la piste.

Elle s'entêtait à la suivre.

Depuis des années, elle avait jeté ses vues sur cette Mathilde qu'elle brûlait d'avoir pour sa belle-fille.

Après la visite de Roger de Rouves à la Tremblaye, elle avait redoublé d'assiduités, de prévenances et de flatteries auprès de madame de Marans et de sa nièce.

Elle était assez adroite pour les convaincre de la sincérité de ses sentiments pour elles ; elle se croyait encore assez forte pour rompre le mariage projeté et sauvegarder quelques chances à son fils pour l'avenir.

De quels efforts n'était-elle pas capable pour arriver à son but !

Ah ! si ce Georges eût été aussi insinuant, aussi ardent et aussi habile que l'ancien officier de hussards, Raoul d'Andelle, qui secondait si puissamment l'ancien préfet dans ses manœuvres autour de l'objet de tant de convoitises, s'il avait voulu suivre les conseils de sa mère, servir ses vues, profiter de ses leçons, le fiancé de la jeune héritière aurait eu en lui un rival redoutable, mais doué d'une figure agréable et fine, élégant et bien tourné, instruit et spirituel, il se montrait d'une insouciance sans égale pour la fortune et, fils unique, héritier de son père qui lui avait laissé une vingtaine de mille francs de rentes, devant en recevoir le double à la mort de sa mère qui, selon toute probabilité, les lui ferait longtemps attendre, il se tenait pour satisfait de sa situation et n'ambitionnait rien de plus.

En somme, il n'avait aucun goût pour le mariage et tenait à son indépendance.

Il était bien de son époque et faisait le désespoir de sa mère aussi ambitieuse qu'il était désintéressé, aussi astucieuse qu'il était franc, aussi dissimulée qu'il était sincère et droit.

Pourvu qu'il eût à la Briffe, son château de Sologne, entre Salbris et la Tremblaye, une belle chasse, des étangs poissonneux, et à son pied à terre, rue de Grenelle, une entière liberté, rien ne lui manquait.

Bon ami, bon camarade avec tous, même avec Raoul d'Andelle qu'il ne traitait ni en jaloux ni en rival, affectueux et tendre avec sa mère dont il ne soupçonnait même pas les menées ténébreuses il était de ces Parisiens sybarites et raisonnables qui prennent de Paris et de la vie ce qu'ils ont de bon et tachent d'écarter de leur route les épines, les cailloux et les obstacles si périlleux pour d'autres.

Ceux-là sont rares.

A la Tremblaye il y avait une autre femme, dans une condition subalterne, dont la nature offrait une certaine affinité avec celle de la vicomtesse de la Briffe.

Fatalement, en vertu d'un axiome très ancien "qui se ressemble s'assemble", elles devaient se rencontrer et se rejoindre.

Elle savait beaucoup de choses, madame Prosper.

Elle avait beaucoup vu, beaucoup constaté, et ce qu'elle n'avait pu voir et constater, elle l'avait pressenti et deviné.

Mais elle s'était montrée d'une discrétion exemplaire.

Et de ce qu'elle savait, son aversion pour les d'Andelle s'était envenimée en formant chez elle une sorte d'abcès qui devait, fatalement aussi, crever tôt ou tard.

La vicomtesse ne demandait pas mieux que de lui donner le coup de lancette.

On comprend que dans la situation où les personnages de ce drame ignoré se trouvaient, la comtesse de Marans et sa nièce surtout devaient éprouver le besoin de s'isoler, afin d'éviter les questions, de ne pas laisser échapper leurs secrets, de réfléchir au parti qu'elles avaient à prendre, en attendant la réalisation d'une promesse de mariage dont on ne pouvait ni indiquer ni fixer la date.

Aussi il n'y eut aucun étonnement parmi les convives de la Tremblaye lorsque la châtelaine leur annonça qu'elle quittait la Sologne pour regagner Paris.

—Mais vous reviendrez ? demanda madame de la Briffe.

—Sans doute.

—Bientôt ?....

—C'est possible.... Tout dépendra des circonstances..... D'ailleurs le mariage sera célébré à Paris.

La comtesse affirma :

—C'est le désir de Mathilde et je n'ai pas de raisons pour la contrarier. Un moment j'avais pensé à la Tremblaye....

La vicomtesse observa :

—Je croyais que c'était décidé ?....

—Presque.... mais il n'est pas défendu de changer d'avis....

—Certes.

Ce fut le dernier soir du séjour de Mathilde et de madame de Marans à leur château où elles avaient espéré passer une partie du printemps et de l'été, paisiblement, ce qui valait mieux pour les fiancés qu'un voyage de noces en Italie ou ailleurs.

Georges de la Briffe s'était assis dans un grand salon près de la jeune fille qui laissait errer ses doigts sur le clavier de son Erard.

—Comme vous semblez triste, mademoiselle Mathilde ! lui dit-il doucement.

—Je le suis.

—Vous jouez des airs d'enterrement.... des rêveries à fendre l'âme....

—Vous trouvez ?

—Oui.

—C'est qu'elles sont de mon invention et que je suis sous une fâcheuse impression....

—Pourquoi ?.... Vous si heureuse, si comblée de tous les dons !.....

Tout à coup, il s'interrompit :

A continuer